

## Communiqué de presse

Cessez cette politique scandaleuse: libérez  
Liouise et Sitti

Fédération des syndicats Sud étudiant

La police aux frontières (PAF) est venue rafler Liouise Ali et Sitti Youssuf, toutes deux étudiantes devant leur domicile, ce matin à 9h, à Pau. Sans avoir pu même justifier leur cas, elles ont été transférées à Paris d'où elles connaissons le sort ignoble de plus 40 000 étrangers, dont des centaines d'étudiant-es. Pour rajouter dans le ridicule xénophobe, il est utile de préciser leur situation.

Ces deux étudiantes sont nées aux Comores, mais en sont parties à l'âge de 5 ans. Elles ont effectué toute leur scolarité, à Mayotte, Département d'Outre Mer FRANCAIS. Le tuteur légal de Liouise, son oncle, est français. Elle ne connaît pas ses parents. Le père de Sitti est également naturalisé français, mais il attend toujours sa carte de nationalité. Elles ont eu leur Baccalauréat en France, et étudié 12 ans dans ce pays. Mais on leur refuse le droit d'obtenir un titre de séjour, au prétexte que la Loi CESEDA ne s'applique pas dans les DOM.

La préfecture des Pyrénées Atlantiques leur a assuré qu'elles pouvaient, du fait de leur situation, entrer sur le territoire français librement (elles y étaient déjà). Elles ont donc été inscrites à l'Université de Pau, obtenu une bourse et un logement par le CROUS en 2009. Elles devaient rentrer en deuxième année, elles avaient passé leurs examens normalement (ou presque). Malgré toutes ces conditions la Préfecture leur a toujours refusé leur carte de séjour.

Après tant de démarches pour prouver qu'elles avaient le droit de rester en France, ce pays étant le leurs, après avoir rasé tous les couloirs dans la peur d'être un jour embarquées, les voici dans un « panier à salade » entre Pau et Paris. Quel crime ont-elles commis? Celui de ne pas être dans les critères "légaux de naturalisation", comme si ceux-ci existaient encore.

**Liouise et Sitti sont aujourd'hui enfermées dans le centre de rétention de Cité à Paris, en l'attente d'être expulsées vers un pays qu'elles ne connaissent pas, qui n'est pas le leur. Leur place est en France.**

Le 25 Janvier 2010

Sud étudiant  
25/27 rue des envièrges  
75020 Paris  
sud-etudiant@sud-  
etudiant.org

Contact des porte parole:

François Amaël:  
06 84 30 78 96

Nuñez Sylvain:  
06 74 67 39 83

Aujourd'hui, elles n'ont d'autres recours que le soutien de chacun d'entre vous. La Fédération des Syndicats SUD Etudiant soutien de toute ses forces Liouise et Sitti.

**Nous devons à tout prix empêcher leur expulsion, comme celles de plus en plus nombreuses qui rendent notre pays aussi indigne!**

**Liberté de circulation, liberté d'éducation, stop à la chasse aux sans-papiers.**

Après le rassemblement du 26 janvier devant le consulat des Comores:

**SUD Etudiant appelle à les soutenir lors de leur passage devant le juge des libertés:**

**Mercredi 27 janvier, 13h30 au 35 bis du TGI de Paris  
Metro Cité (ligne 4)**